MINISTÈRE DE LA CULTURE

ET DE LA COMMUNICATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ

Le Ministre de la Culture,

ET DE LA COMMUNICATION

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques modifiée et complétée par les lois des 27 août 1941, 25 février 1943 et 30 décembre 1966 et par le décret modifié du 18 mars 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 ;

VU la loi du 30 décembre 1963, étendant aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle des dispositions législatives concernant les monuments historiques et relatives aux objets mobiliers ;

VU le décret N° 86 693 du 4 avril 1986 relatif aux attributions du ministre de la culture et de la communication ;

VU l'avis de la commission supérieure des monuments historiques en sa séance du 20 juin 1986 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT que la conservation de l'orgue du temple réformé de SAINTE-MARIE-AUX-MINES (Haut-Rhin), présente un intérêt public au point de vue de l'histoire de la musique et de l'art de la facture instrumentale, en raison de la qualité de cet instrument, construit par le facteur Joseph CALLINET en 1847.

ARRETE

ARTICLE 1er : L'immeuble par destination ci-après désigné est classé parmi les monuments historiques :

68 - Haut-Rhin - SAINTE-MARIE-AUX-MINES - temple réformé.

- Partie instrumentale de l'orgue construit par Joseph CALLINET en 1847 : - sommiers de grand orgue et positif,
  - 754 tuyaux de Joseph CALLINET, à l'exception des ajouts des facteurs DALSTEIN-HAERPFER (1880-1911).

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera notifié au préfet, commissaire de la République du département, au maire de la commune, à la paroisse réformée de SAINTE-MARIE-AUX-MINES, propriétaire, et au conseil presbytéral, intéressés, et au bureau des cultes des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, qui seront responsables chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Paris, le 26 NOV. 1987

Anne MAGNANT

POUR AMPLIATION

Le Chef du Bureau des Orgues Historiques

Denis BERNAT